ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04, F +41 26 305 36 09
www.fr.ch/daec

—

Réf ChM/

Les Autorités et organismes consultés
selon la liste des destinataires

Fribourg, le 5 juillet 2013

Consultation relative à l'avant-projet de règlement sur la protection de la nature et du paysage (AP_RPNat)

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de trouver en annexe le dossier de consultation concernant l'objet mentionné ci-dessus.

La loi sur la protection de la nature et du paysage (LPNat), adoptée par le Grand Conseil le 12 septembre 2012, entrera en vigueur le 1er janvier 2014. Dans l'intervalle, ma Direction et le Service de la nature et du paysage, assistés d'un membre du Service de législation, ont élaboré un avant-projet de règlement, qui regroupe en 8 sections les dispositions d'exécution nécessaires à la LPNat.

Il est précisé que, sur plusieurs points, un travail complémentaire sera encore nécessaire, en particulier pour élaborer les annexes prévues par le règlement.

Le délai de consultation court **jusqu'au 4 octobre 2013.**

Je vous saurais gré d'adresser, si possible en format Word, votre réponse ou un double de celle-ci sous forme électronique à l'adresse suivante : nature@fr.ch.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée

Maurice Ropraz
Conseiller d'Etat, Directeur

Annexe

—

- Avant-projet mis en consultation
- Rapport explicatif
- Liste des destinataires

Ces documents sont disponibles sur le site internet du Bureau de la protection de la nature et du paysage, à l'adresse http://www.fr.ch/pna/fr/pub/index.cfm